



MANUEL DES EMPLOYÉS

À l'attention de tous

POSA Source des Monts



TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de bienvenue	P.3
2.	Présentation de POSA Source des Monts	P.4
	➤ Historique	P.4
	➤ Mission	P.4
	➤ Vision	P.4
	➤ Valeurs	P.4
3.	Code de vie et engagements mutuels	P.5
	➤ Intégration des nouveaux employés.....	P.5
	➤ Équité en matière d'emploi	P.5
	➤ Plaintes et harcèlement	P.5
	➤ Éthique professionnelle	P.5
	➤ Confidentialité	P.5
4.	Communication	P.6
	➤ Communications, mécanismes et moyens	P.6
	➤ Retard et absence	P.6
	➤ Personnes ressources	P.6
	➤ Utilisation des médias sociaux	P.6
5.	Conditions de travail	P.7
	➤ Rémunération	P.7
	➤ Heures de travail	P.7
	➤ Heures d'affaires	P.7
	➤ Comptabilisation des heures travaillées	P.7
	➤ Heures supplémentaires	P.7
	➤ Vacances et congés fériés	P.8
	➤ Congés de maladie	P.8
	➤ Évaluation de rendement	P.8
	➤ Avantages sociaux	P.8
6.	Politiques administratives	P.9
	➤ Code vestimentaire.....	P.9
	➤ Entretien des lieux	P.9
	➤ Habitudes de POSA Source des Monts.....	P.9
	➤ Attentes de POSA Source des Monts	P.9
	➤ Santé et sécurité	P.9

Bonjour,

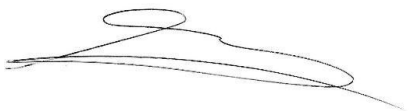
J'espère que vous vous plairez parmi nous et que vous apprécierez faire partie de l'équipe de POSA Source des Monts.

Ce manuel vous donnera quelques renseignements sur ce que nous sommes, sur les conditions qui vous sont offertes, sur divers aspects de notre fonctionnement ainsi que sur nos engagements respectifs. Il s'agit d'un outil de référencement facile d'accès et qui permet d'assurer l'harmonie de tous.

Je vous invite à en prendre connaissance.

Si vous avez des questions, je serai heureuse et disponible pour échanger avec vous sur tous ces sujets.

Bienvenue chez vous !



Sandra Bolduc
Directrice générale
POSA Source des Monts

HISTORIQUE

Posa/source des monts est le fruit de la fusion entre l'organisme la source des monts, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu et POSA (porte ouverte sur l'avenir), situé à Chambly. Cette fusion a été légalement complétée en octobre 2005. Les deux organismes avaient déjà une mission d'insertion sociale et ont décidé de s'unir afin de former un nouvel organisme qui serait plus fort et dédié à la jeunesse.

MISSION

Notre mission est de favoriser la lutte à l'exclusion sociale et à la pauvreté d'individus âgés de 35 ans et moins ; une attention spéciale étant accordée aux personnes présentant divers problèmes de dépendance tel que la toxicomanie, l'alcoolisme, les médicaments et le jeu.

VISION

Accompagner la personne dans la place qu'elle désire prendre dans la société et lui fournir les outils nécessaires à son développement personnel, social et professionnel.

VALEURS

Les valeurs sont des principes qui guident et inspirent l'action des personnes. Elles motivent le comportement, et constituent à la fois une manière d'être et d'agir. Ces caractéristiques sont importantes dans la poursuite d'une mission. Les valeurs proposées servent de guides autant pour l'organisme que pour les membres. Les valeurs véhiculées chez POSA/Source des Monts sont donc :

Humanisme | confiance | écoute | respect | estime de soi

INTÉGRATION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

À leur accueil, les nouveaux employés rencontreront chacun des membres de POSA Source des Monts, recevront le manuel des employés, adhéreront aux politiques en vigueur, visiteront les lieux de travail, compléteront le formulaire de renseignements personnels et se familiariseront avec leur lieu et outils de travail.

L'organisme s'attend à ce que l'employé travail avec le même respect envers les employés que les usagers et respect ses valeurs. Il démontre au quotidien un sens aigu de : **Travail en équipe; respect; Assiduité en ponctualité; relations interpersonnelles; responsabilités et compétences.**

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

POSA Source des Monts s'engage à respecter les principes d'équité en matière d'emploi et de recrutement en tenant compte de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne et des normes de la CNESST tout en étant inclusif des diversités de genres, d'ethnies et de handicaps.

PLAINTES ET HARCÈLEMENT

Aucune forme de menace, violence physique ou verbale n'est tolérée chez POSA Source des Monts. Les employés sont tenus de rapporter les gestes et les comportements jugés inappropriés. Voir la politique en matière de harcèlement de POSA Source des Monts.

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Chaque employé doit s'assurer de conserver un environnement de travail sain. Le code d'éthique de POSA Source des Monts repose sur les principes de responsabilité, de professionnalisme, de respect, d'intégrité et de travail d'équipe. Celui-ci doit être respecté par chacun d'entre nous. Il doit aussi être respecté envers la clientèle et ce dans une approche bienveillante et de réduction des méfaits

CONFIDENTIALITÉ

Les employés ne doivent divulguer aucune information provenant de POSA Source des Monts. Le personnel est responsable de protéger les renseignements confidentiels et par conséquent, d'éviter toute situation qui pourrait placer ce dernier en conflit d'intérêt

COMMUNICATIONS, MÉCANISMES ET MOYENS

Les communications officielles aux employés se font par groupe courriel.

Les communications quotidiennes entre employés se font par groupe Messenger employés.

Un tableau d'affichage est disponible dans la cuisine des employés pour tout affichage officiel, média et événements.

Toute communication messenger avec les usagers doivent se limiter aux demandes non liées à de l'intervention (exemple avis de retard, demande de renseignement...). Tout autre communication en lien avec une intervention doit se faire verbalement, par courriel ou par écrit sur papier.

RETARD ET ABSCENCE

Si un employé doit s'absenter ou prévoit arriver en retard, il doit en aviser son supérieur immédiat. Si celui-ci est absent, laisser un message et aviser la personne responsable sur les lieux.

PERSONNES RESSOURCES

Sandra Bolduc, directrice générale :

450 658-9898 poste 710 / 514 714-7672

direction@posasdm.org

UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

L'image de POSA Source des Monts doit être assurée de façon respectueuse par tous les membres de l'entreprise et ce, en tout temps.

Toute publication sur une de nos pages officiels doit être approuvé par la direction générale ou par la coordination de service.

Une autorisation de diffusion d'image doit être complété pour toute publication incluant une photo d'un usagé.

RÉMUNÉRATION

Les employés de POSA Source des Monts reçoivent un taux horaire en fonction des échelles salariales de l'organisme et reçoit 2 % d'augmentation annuellement débutant le 1^{er} avril de chaque année. La paie est versée le jeudi toutes les deux semaines et celle-ci est déposée dans le compte bancaire de l'employé. Il est de sa responsabilité de fournir à son employeur un spécimen de chèque.

Votre bulletin de paye est disponible sur la plateforme EmployeurD. Un code de connexion à la plate-forme vous est fourni avec votre première paye. Le code de création de votre compte EmployeurD n'est effectif que pour quelques jours. Il est de votre devoir d'activer rapidement votre compte.

Il est de votre responsabilité de remettre votre compte de dépenses à la direction générale avant midi le lundi des semaines de paye. La réclamation doit être accompagnée des factures et reçus pour être admissible à un remboursement.

HEURES DE TRAVAIL

Employés temps plein de jour
8h30 à 12h et 13h à 16h30

Employés Travail de rue
Variable selon contrat

HEURES D'AFFAIRES

Les heures d'ouverture du centre de jour de POSA Source des Monts sont :

Lundi au vendredi

9 h à 16h

Les activités POSART sont le mercredi soir de 18h à 20h

Les groupes de soutien sont à horaire variable entre 18h et 20h

COMPTABILISATION DES HEURES TRAVAILLÉES

La compilation des heures travaillées est effectuée par l'application Planifico que vous devez installer sur votre cellulaire de travail ou votre ordinateur portable de travail. Veillez à respecter l'utilisation de l'application. En cas d'omission ou d'erreur, communiquez avec la direction générale. Il est de votre responsabilité de signaler vos entrées et sortie ainsi que votre temps de dîner sur la plateforme Planifico.

Les heures supplémentaires, s'il y a lieu, seront payées à l'employé en heure tel que stipulé à la politique des conditions de travail pour un maximum cumulable de 14 heures. Tous dépassement des 14h doivent être approuvé par votre supérieur immédiat.

VACANCES ET CONGÉS FÉRIÉS

Liste des congés fériés, chômés, payés, selon les normes du travail :

- 1^{er} janvier (jour de l'an)
- Le Vendredi saint ou le lundi de Pâques (au choix de la direction générale)
- Le lundi qui précède le 25 mai (journée nationale des patriotes)
- Le 24 juin (fête nationale)
- Le 1^{er} juillet (fête du Canada)
- Le 1^{er} lundi de septembre (fête du travail)
- Le 2^e lundi d'octobre (action de grâces)
- Le 25 décembre (jour de Noël)

Les vacances ainsi que les journées de ressourcements doivent être approuvées par la direction générale et selon la politique des conditions de travail en vigueur.

CONGÉS DE MALADIE

L'employé à temps plein a le droit à 5 jours par année payés, non cumulables et non monnayables pour des raisons de maladies et/ou personnelles.

L'employé à temps partiel a le droit à 3 jours par année payés, non cumulables et non monnayables pour des raisons de maladies et/ou personnelle en plus de 3 journées de ressourcements.

ÉVALUATION DE RENDEMENT

L'évaluation de rendement se fait annuellement selon les critères établis par POSA Source des Monts. Lors de cette rencontre, les compétences de l'employé, ses aptitudes personnelles ainsi que ses objectifs fixés préalablement seront évalués par le supérieur immédiat. De plus, de concert avec celui-ci, les besoins de formation ainsi qu'un plan d'action seront identifiés pour la prochaine année.

AVANTAGES SOCIAUX

Les repas et transports sont payés par l'organisme tel que stipulé à la politique des conditions de travail, 6 journées de ressourcements payés pour les employés à temps plein, 3 journées de ressourcements payés pour les employés à temps partiel.

CODE VESTIMENTAIRE

Selon, POSA Source des Monts, le code vestimentaire doit refléter l'image de l'organisme. Tous les employés doivent s'y conformer et ainsi créer un sentiment d'appartenance entre les membres de l'équipe.

ENTRETIEN DES LIEUX

POSA Source des Monts tient à ce que les employés conservent la propreté des lieux en tout temps afin de rendre l'atmosphère de travail agréable pour tous les membres de l'équipe ainsi que pour projeter une belle image aux usagers qui visitent l'organisme.

RÉUNION D'ÉQUIPE

*Les réunions d'équipe ainsi que les rencontres cliniques des TR se tiennent 1 fois par mois les mardis dans les locaux de POSA Source des Monts. Les réunions d'équipe spécifique se tiennent 1 fois par semaine les lundis dans les locaux de POSA Source des Monts et sont **obligatoire**.*

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les principes de santé et sécurité doivent être considérés avec sérieux par les employés de POSA Source des Monts. Tous les membres de l'organisme sont couverts par la CSST. À noter qu'une trousse de premiers soins est disponible dans le salon des usagers. La liste des personnes ressources est affichée dans la salle de cours ainsi que dans la cuisine des employés. En cas d'accident, veuillez contactez la personne ressource et en cas d'urgence, composez le 9-1-1.

BIENVENUE CHEZ VOUS !

POSA SOURCE DES MONTS
620 Sénécal, Chambly, J3L 1N9
450 658-9898

